



Ministère des finances et des comptes publics  
Ministère des affaires sociales et de la santé

**Direction de la Sécurité sociale**

D : 5997 /2014

Paris, le 28 juillet 2014

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 23 mai 2014, vous m'avez fait part du souhait que le prochain directeur du Groupe BERRI soit un fonctionnaire disposant de la compétence et de l'autorité nécessaire pour mettre en œuvre la dissolution du Groupe BERRI et les recommandations de la mission IGAS-MNC.

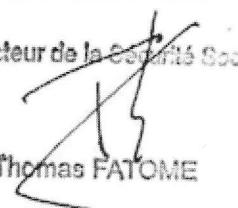
Afin de répondre à votre demande, je vous propose la candidature de M. Olivier SELMATI, chef de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale dont vous trouverez ci-joint le curriculum vitae.

Je vous précise que rien ne s'oppose juridiquement à sa nomination. Les incompatibilités prévues par les dispositions de l'article L 432-13 du code pénal interdisant aux fonctionnaires d'exercer dans des organismes dont ils ont assuré le contrôle ne sont applicables qu'aux entreprises publiques exerçant dans un champ concurrentiel. Or, tant le Groupe BERRI, que la CIPAV, l'IRCEC, la CAVEC et la CAVOM sont des organismes de sécurité sociale poursuivant une mission de service public au sens des articles L.122-1, R.641-3 et R.641-5 du code de la sécurité sociale.

Restant confiant dans votre sens des responsabilités et compte tenu du choix du nouveau directeur, je suis convaincu que le Groupe BERRI est en mesure de relever la situation actuelle Afin de garantir les chances de succès, je vous demande de veiller personnellement à ce que le directeur dispose de la stabilité et des moyens pour le mettre en œuvre.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Jacques ESCOURROU  
Président du groupe BERRI  
9, rue de Vienne  
75008 PARIS

Le Directeur de la Sécurité Sociale  
  
Thomas FATOME

P.J. : curriculum vitae Olivier Selmati

Adresse Postale : 14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP